

forme actuelle ont pu se développer, se préserver, s'asseoir sur une base permanente. Quelle œuvre! La conservation des trésors du passé servait à attester qu'il n'était pas incompatible avec la grande dignité royale de maintenir les rapports les plus intimes avec le peuple, dans la plus libre démocratie au monde. Jamais la liberté humaine n'a été plus largement assurée, jamais la liberté n'a reposé sur de plus larges assises que dans le Royaume-Uni, au cours des dernières années. Si ce résultat est attribuable dans une mesure assez grande à la clairvoyance d'hommes d'Etat sages, en dernière analyse, il faut toujours l'attribuer à l'attitude impartiale du souverain qui, à l'écart des partis politiques, et exempt de l'esprit de parti des chefs de groupes politiques, se préoccupait uniquement du bonheur, de la prospérité et des intérêts de son peuple.

Le roi George a obtenu sa récompense, car à sa mort, jamais le trône n'avait été plus solidement établi, fermement appuyé sur l'attachement du peuple. Le trône avait survécu aux luttes de la guerre, à la rivalité meurtrière des partis après le grand conflit; il avait survécu à l'époque où la lutte pour la prospérité occupait encore l'esprit du peuple, et il demeurerait plus fort, plus ferme et plus solidement établi qu'il l'avait jamais été dans le cours de son histoire. Ainsi, le feu roi est mort avec l'assurance d'avoir conservé les trésors du passé et de pouvoir transmettre à son successeur un legs inestimable, un legs indéfinissable, un legs qu'il avait enrichi lui-même par son travail, sa sagesse et le sentiment du devoir.

Il faut préparer les voies de l'avenir. Le statut de Westminster a assuré aux dominions autonomes d'outre-mer l'égalité de statut avec la mère patrie elle-même, l'égalité en tous points dans les questions de politique intérieure et étrangère, et tous les pays de l'empire sont fidèles au même trône et les associés d'un commonwealth de nations. En ce qui regarde le Parlement canadien, nous pouvons certes dire qu'au point de vue constitutionnel, les voies de l'avenir sont préparées.

Je souscris particulièrement aux remarques du très honorable premier ministre sur la responsabilité et les devoirs terribles,—et j'emploie le mot "terrible" sciemment,—du Parlement de l'aîné des dominions d'outre-mer, une responsabilité qui tend presque à accabler celui qui la considère. Il peut fort bien arriver qu'un mot qui nous échappe, un point de vue erroné, un manque d'appréciation et de compréhension, peut-être le désir d'atteindre une fin immédiate, politique ou autre, entraîne des considérations de la plus haute importance non seulement pour le Canada, mais aussi pour toutes les parties du commonwealth des pays britanniques et influe ainsi sur le bien-

être, la paix et le bonheur du monde entier.

La préoccupation principale du feu roi, ainsi qu'il l'a dit lui-même, a été de maintenir le gouvernement constitutionnel dans toute sa vigueur et sa puissance. Maintes fois ses conseillers se sont empressés de nous dire que jamais à aucune autre époque de notre histoire on n'avait mieux saisi et compris les avis donnés au souverain et l'initiative royale. Il faut se rendre compte que de vives divergences d'opinions ont parfois existé entre le souverain et ses conseillers, mais il n'est jamais arrivé qu'après avoir étudié et discuté des questions avec ses ministres, le souverain n'ait pas agi constitutionnellement en se conformant aux avis reçus. Souvent il est parvenu à modifier les idées qu'on lui exprimait. Souvent il est parvenu en discutant et en argumentant avec ses conseillers à les convaincre qu'ils devaient agir autrement, mais en fin de compte, les mesures prises étaient toujours celles de ses ministres.

Il est impossible d'estimer aujourd'hui l'influence qu'il a exercée. Ne tentons pas de le faire; ce sera la tâche des historiens. Les événements sont encore trop récents. Mais nous savons que ceux qui discutaient avec lui des affaires d'Etat ou des problèmes touchant le bien-être du quart de la population de l'univers furent toujours unanimes à dire que c'était un souverain respectueux de la Constitution. Grâce à sa vaste expérience, à sa connaissance approfondie des hommes, dans ses relations avec les ministères successifs, il planait tellement au-dessus de tout, il avait acquis un jugement si sûr, tant de sagesse et de sagacité, que son influence suffisait parfois à décider de questions d'une suprême importance pour toutes les parties du monde. C'est ce qu'a démontré particulièrement, je crois, la formation du Gouvernement national. L'historien même contemporain nous a dit combien grande a été cette influence, mais ce souverain, qui respectait la Constitution, n'a jamais oublié que, bien qu'un quart des habitants de l'univers dussent fidélité à son trône, il existait un univers plus grand que celui sur lequel il régnait, et le roi George s'est sans cesse efforcé de maintenir de bonnes relations entre la Grande-Bretagne, voire même l'empire britannique, et toutes les parties de l'univers, afin que l'influence de ce commonwealth des nations tendît toujours à assurer la paix et le bonheur de l'humanité. C'était là un noble idéal. Il est, sans doute, humainement impossible d'en obtenir la réalisation, mais ce monarque n'a jamais ménagé ses efforts à cette fin.

Une chose qu'il ne faut pas ignorer c'est l'influence qu'a eue le feu roi sur la vie nationale, non seulement en paraissant constamment avec la reine en public, mais en faisant volontiers